

ARTCENA Veille

Covid-19 : Mesures et dispositifs

Présentation des dispositions et mesures prises par les collectivités, Etat et Régions et leurs administrations. Pour les régions, les mesures peuvent être relayées par les agences culturelles dont se sont dotés certains territoires. Sont retenues ici principalement, celles qui œuvrent dans le domaine du spectacle vivant, et celles qui soutiennent les réseaux du livre et de la lecture (et des auteurs).

Ce relevé concerne des actions qui ont pu être annoncées ou déjà, entreprises pour tâcher de répondre aux urgences de la crise sanitaire et de ses conséquences.

Mise à jour le .

Rubriques

| | |
|---|----|
| Les institutions nationales | 2 |
| Ministère de la culture | 2 |
| BPI-France | 3 |
| CNL—Centre national du Livre | 3 |
| SACD—Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques | 4 |
| FNCC—Fédération nationale des collectivités pour la Culture | 4 |
| SYNDEAC—Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles | 5 |
| Les institutions régionales | 7 |
| En région métropolitaine | 9 |
| Auvergne-Rhône-Alpes | 9 |
| Bourgogne-Franche-Comté | 10 |
| Bretagne | 10 |
| Centre-Val de Loire | 11 |
| Corse | 12 |
| Grand Est | 13 |
| Hauts-de-France | 13 |
| Île-de-France | 14 |
| Normandie | 15 |
| Nouvelle-Aquitaine | 16 |

| | |
|--|----|
| Occitanie | 17 |
| Pays de la Loire | 18 |
| Sud | 19 |
| Régions et Collectivités d'Outre-Mer | 21 |
| Guadeloupe | 21 |
| Guyane | 21 |
| Martinique | 21 |
| Mayotte | 21 |
| Réunion | 21 |

Les institutions nationales

Ministère de la culture

•>Etat d'urgence sanitaire Covid-19 : le ministre de la Culture présente un premier **plan d'action en faveur des artistes-auteurs**.

Le **28.03.2020**.

Mobilisé depuis le commencement de la crise sanitaire pour aider le secteur de la culture à faire face à une situation d'une ampleur inédite, Franck Riester, ministre de la Culture, présente les dispositifs d'actions en faveur des artistes-auteurs dont la situation économique a été directement impactée par l'épidémie de Covid-19 et par les mesures prises pour limiter sa propagation...

Dont :

Mobilisation en faveur des artistes-auteurs des dispositifs d'accompagnement mis en place par le Gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Mise en place de mesures sectorielles, complémentaires et subsidiaires pour garantir que tous les artistes-auteurs trouvent une réponse adaptée à leur situation.

Le site <https://www.culture.gouv.fr>

Le document [pdf] ([dicià](#))

Sur la page <https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Etat-d-urgence-sanitaire-Covid-19-le-ministre-de-la-Culture-presente-un-premier-plan-d-action-en-faveur-des-artistes-auteurs>

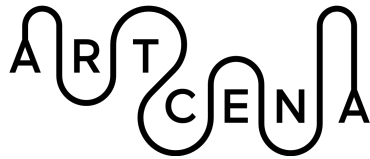
•>FAQ - Employeurs culturels face aux impacts de la crise de coronavirus.

Le **27.03.2020**.

Sur la page <https://www.culture.gouv.fr/Actualités/Employeurs-culturels-face-aux-impacts-de-la-crise-de-coronavirus>

•>Covid-19 : le ministère de la Culture informe et écoute les professionnels.

Le **18.03.2020**.



Centre national
des arts du cirque,
de la rue
et du théâtre

Sur la page <https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Covid-19-le-ministere-de-la-Culture-informe-et-ecoute-les-professionnels>

BPI-France

•> Quelles aides pour les entreprises impactées par le coronavirus Covid-19 ?

Mis à jour le **03-04.2020**.

Cette actualité fait la synthèse de toutes les mesures annoncées par le gouvernement afin de faire face à l'épidémie du coronavirus Covid-19 et ses conséquences sur l'économie française.

Actualité mise à jour régulièrement.

Le site <https://bpifrance-creation.fr>

Sur la page <https://bpifrance-creation.fr/entrepreneur/actualites/quelles-aides-entreprises-impactees-coronavirus-covid-19>

CNL—Centre national du Livre

•> Le plan d'urgence du CNL en faveur du secteur du livre.

Le **03.04.2020**.

Le CNL consacre une première enveloppe de 5 millions d'euros à son plan d'urgence pour la filière.

Dont

I. Un plan d'urgence de 5 millions d'euros.

II. Premières mesures d'urgence en faveur des auteurs.

III. Premières mesures d'urgence en faveur des librairies.

IV. Premières mesures d'urgence en faveur des maisons d'édition.

V. Premières mesures d'urgence pour les organisateurs de manifestations littéraires.

Dont les documents [pdf]

-Plan d'urgence 3 avril 2020 [clici](#)

-Subvention exceptionnelle aux éditeurs indépendants [clici](#)

Le site <https://centrenationaldulivre.fr>

Sur la page <https://centrenationaldulivre.fr/actualites/le-plan-d-urgence-du-cnl-en-faveur-du-secteur-du-livre>

•> [Covid-19] Plan de continuité d'activité.

Dans le contexte actuel de prévention contre l'expansion du Covid-19, le Centre national du Livre a fermé ses portes et déclenché son Plan de continuité d'activité (PCA), afin de continuer à soutenir l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.

Plus que jamais mobilisé pour la filière, le CNL continuera d'assurer ses missions essentielles.

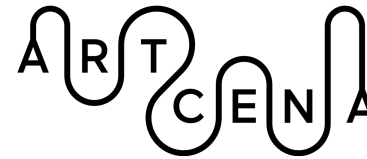
Sont ainsi garantis :

Dans le contexte actuel de prévention contre l'expansion du Covid-19, le Centre national du Livre a fermé ses portes et déclenché son Plan de continuité d'activité (PCA), afin de continuer à soutenir l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.

Plus que jamais mobilisé pour la filière, le CNL continuera d'assurer ses missions essentielles.

Sont ainsi garantis :

→ Le versement des aides attribuées lors de la première session des commissions et des comités.



Centre national
des arts du cirque,
de la rue
et du théâtre

→ L'instruction des demandes d'aides reçues pour la deuxième session des commissions et des comités.
→ La possibilité de déposer des demandes d'aide.
→ L'information des demandeurs, en réponse à leurs interrogations

Le standard reste ouvert de 9h30 à 12h et de 14h à 17h au numéro suivant : 01 49 54 68 68.

✓ Bourses aux auteurs, subventions aux éditeurs pour la publication et la traduction du pôle fiction :

natacha.kubiak@centrenationaldulivre.fr

✓ Bourses aux auteurs, subventions aux éditeurs pour la publication et la traduction du pôle non-fiction :

astrid.ricout@centrenationaldulivre.fr, chantal.leny@centrenationaldulivre.fr

✓ Aides aux manifestations littéraires : marc.beaudeau@centrenationaldulivre.fr

Signalé par : AR2L Hauts-de-France ([clici](#)), le **27.03.2020**.

SACD—Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques

•> [Covid-19] Guide des démarches auteurs en période de crise sanitaire Covid-19.

Le **24.03.2020**.

Vous êtes autrice ou auteur, voici un guide sur vos droits en période de crise liée au Covid-19. Ce guide est régulièrement enrichi avec les informations que nous recueillons.

Actualité mise à jour régulièrement.

Le site <https://www.sacd.fr>

Sur la page <https://www.sacd.fr/guide-des-demarches-auteurs-en-periode-de-crise-sanitaire-covid-19>

•> [Covid-19] La SACD créé un fonds de solidarité d'urgence pour les auteurs les plus fragiles.

Date de publication, le **20.03.2020**.

SOUTIEN — Pour faire face à crise du Covid-19, la Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques (SACD)

annonce la création d'un fonds de solidarité d'urgence pour « les auteurs les plus fragiles ».

Signalé par www.artcena.fr Rubrique = Vie professionnelle [clici](#)

FNCC—Fédération nationale des collectivités pour la Culture

Même si la FNCC n'attribue pas d'aide, elle réalise une veille sur ce que l'Etat et les collectivités mettent en œuvre pour soutenir le secteur culturel.

•> Crise sanitaire : mobilisation des structures culturelles.

Le **03.04.2020**.

Liste les initiatives prises par les structures culturelles pour relayer l'information afin d'accompagner leurs utilisateurs dans les démarches à entreprendre ...

Sur la page <https://www.fncc.fr/blog/crise-sanitaire-mobilisation-des-structures-culturelles/>

•> Crise sanitaire : la solidarité des Régions.

Le **03.04.2020**.

La FNCC donne le détail région par région des mesures et dispositifs spécifiques pris par les Conseils généraux pour les secteurs de la culture ...

Sur la page <https://www.fncc.fr/blog/crise-sanitaire-la-mobilisation-des-regions/>

•>Crise sanitaire : mesures de soutien des Départements, Communes et EPCI.

Le **03.04.2020**.

Au-delà des mesures générales de soutien économique prises par les Régions et par l'Etat, les Communes, leurs groupements et les Départements contribuent activement au soutien de leurs acteurs de proximité, et tout particulièrement des associations culturelles, structurellement fragiles, afin de les aider à surmonter l'impact de la crise sanitaire.

Sur la page <https://www.fncc.fr/blog/crise-sanitaire-mesures-de-soutien-des-departement-communes-et-epci/>

•>Crise sanitaire : les dispositifs gouvernementaux.

Le **03.04.2020**.

Sur la page <https://www.fncc.fr/blog/crise-sanitaire-les-dispositifs-gouvernementaux/>

•>Covid-19, mesures de soutien aux acteurs culturels.

Le **02.04.2020**.

- Le soutien de l'Etat et des organismes nationaux aux acteurs culturels.
- Les différents dispositifs mis en place (par ordre chronologique 13.03.2020 -> ...)
- Le soutien des régions aux acteurs culturels.
- Le soutien des départements aux acteurs culturels.

Sur la page <https://www.fncc.fr/blog/covid-19-mesures-de-soutien-aux-acteurs-culturels/>

L'analyse qu'elle établit de la situation jour après jour, les engagements auxquels elle invite les élus culture et ses positionnements sont donc très importants à connaître

•>Levée de la "clause du service fait" [ou "service rendu"] pour les collectivités locales : quel impact pour l'EAC et les spectacles annulés ?

Le **02.04.2020**.

Sur la page <https://www.fncc.fr/blog/indemniser-un-spectacle-annule/>

SYNDEAC—Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles

•>Déclaration commune des organisations d'employeurs et de salariés du spectacle vivant et enregistré

Le **07.04.2020** adressée le 08.04.2020.

Face à l'ampleur de la crise que traversent actuellement nos différents secteurs d'activité du fait de l'épidémie du Covid-19, nos organisations tiennent à s'exprimer collectivement.

Sur la page <https://www.syndecac.org/declaration-commune-des-organisations-demployeurs-et-de-salaries-du-spectacle-vivant-et-enregistre-9572/>

•>Action des syndicats en régions relayées par le Syndecac.

Un courrier émanant d'instances syndicales et de représentants des réseaux professionnels est adressé à chaque région, souvent aux départements et aussi aux communautés de communes.

Un lien est fourni vers les mesures mises en place dans les Régions et les réponses adressées.

Les informations sont classées dans la rubrique des régions concernées ci-dessous et identifiables par via

SYNDEAC. COVID-19 – Nom de la région

Pour accéder aux informations sur le site du Syndecac [clici](#)

Pour information

Le Mouvement associatif a lancé une **enquête** sur le web mise en place par **Recherche et solidarité** qui doit lui **permettre d'établir**, à partir des réponses produites par ce formulaire, **les arguments** qui serviront aux **échanges avec les pouvoirs publics**.

Cette organisation précise bien que :

"Plus les réponses seront nombreuses, plus l'état des lieux sera précis et exhaustif, et plus notre plaidoyer aura du poids."

Le formulaire de l'enquête ([clici](#))

L'**ADMICAL** ([clici](#)) très certainement concernée par l'appel du **DAFNE—Donors and Foundations Networks in Europe** ([clici](#)), invite dans un de ses messages du **30.03.2020**, les associations culturelles et sociales à remplir ce formulaire de l'enquête flash du **Mouvement associatif**. Les organisations mécènes s'appuieront sur les renseignements collectés pour évaluer les impacts du Covid-19 sur les associations (mécénées ou pas).

•>Les associations fortement impactées mais toujours actives.

[...] Pour la moitié des associations, l'organisation des événements est au cœur de leur action, et elles ont été contraintes de les annuler ou de les reporter : cette proportion moyenne de 50% bondit à **62%** dans le **secteur de la culture**. [...]

Les **premiers résultats**, 4p. [[pdf](#)] [clici](#)

Répondre toujours à l'enquête en ligne [clici](#)

Signalé par : **Le Mouvement associatif**, [Infos Assos Covid-19 #3], **03.04.2020** 12:53.



Les organismes à rayonnement national

@>Régions de France

Ce site fédère les informations des Conseils régionaux dont il met en avant très rapidement toutes les nouvelles mesures prises. Il permet aussi de déterminer le positionnement des Conseillers régionaux, d'évaluer les particularités des dispositions mises en œuvre, recouvrant des réalités très diverses de ces territoires.

•>Régions de France annonce que les Régions travaillent en lien avec les DRAC et les agences culturelles pour le diagnostic et l'évaluation des besoins.

Ces collectivités s'engagent à maintenir les subventions même si les manifestations n'ont pas lieu. Certaines Régions ont déjà voté un fonds d'urgence complémentaire au Plan d'Etat.

Signalé par : [La newsletter de l'OPC Les arts et la culture à l'heure du confinement 2](#) **26.03.2020**.

Culture

Le **25.03.2020**.

Les enjeux

Les acteurs de l'événementiel prennent de plein fouet la crise sanitaire.

L'arrêt du secteur a débuté depuis maintenant plusieurs semaines.

Il s'agit d'un secteur souvent fragile en temps normal, caractérisé par de nombreuses petites structures et beaucoup de professionnels intermittents.

Les engagements des Régions.

Les Régions sont toutes mobilisées. Des messages sont adressés aux acteurs culturels et aux têtes de réseau (parfois de la part du Président de Région lui-même).

Le travail s'effectue avec les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les agences culturelles (quand il y en a) pour le diagnostic et l'évaluation des besoins. L'idée est de s'harmoniser. Les engagements : maintien des subventions même si les manifestations n'ont pas lieu.

Certaines Régions ont d'ores et déjà voté un fonds d'urgence dédié complémentaire au plan de l'État abondé par les Régions à destination des acteurs économiques.

Le site <http://regions-france.org>

Sur la page <http://regions-france.org/actualites/actualites-nationales/coronavirus-mesures-adoptees-regions-25-mars-2020/>

@>Fill—Fédération interrégionale du livre et de la lecture

•> [Crise sanitaire] Les Régions se mobilisent en soutien aux acteurs du livre.

Les Régions abondent certains fonds d'aide et mettent en œuvre en concertation avec l'État les mesures fiscales et sociales prises pour faire face à l'impact économique de l'épidémie.

Afin de proposer des soutiens adaptés et d'orienter les pouvoirs publics, les agences régionales travaillent à un questionnaire d'enquête sur les impacts de la crise sanitaire.

Actualité mise à jour régulièrement.

Le site <https://fill-livrelecture.org>

Sur la page <https://fill-livrelecture.org/crise-sanitaire-les-regions-se-mobilisent-en-soutien-aux-acteurs-du-livre/>

En région métropolitaine

Auvergne-Rhône-Alpes

via **SYNDEAC**. COVID-19 – Auvergne - Rhône-Alpes.

Le **02.04.2020**.

Une proposition de courrier émanant de l'Usep-SV (Les forces musicales, Profedim, SNSP et Syndeac) potentiellement ouvert à une intersyndicale élargie a été transmis aux adhérents. La délégation est en attente de validation pour un envoi sous peu. De plus, un courrier au ministre de la Culture a été envoyé par Laurent Wauquiez, président de région...

Sur la page <https://www.syndeac.org/covid-19-auvergne-rhone-alpes-9493/>

Région Auvergne-Rhône-Alpes.

•> [Auteurs] Ressource en ligne : Aide d'urgence exceptionnelle aux auteurs propos

Par l'Agence Auvergne Rhône-Alpes Livre et Lecture. Le **10.04.2020**.

Une page où sont proposés des liens vers les dispositifs nationaux et régionaux d'aide aux auteurs. ..."

Sur la page <https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/aide-d-urgence-exceptionnelle-aux-auteurs>

Signalé par par Mascarille via Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre | Le **11.04.2020**.

•> [Covid-19] Plan d'urgence pour l'économie 600 M€

Fonds régional d'urgence Culture

20 M€

Les acteurs culturels sont particulièrement affectés par la crise. La Région se mobilise particulièrement à leurs côtés en créant un fonds d'urgence visant à soulager leur trésorerie pendant 6 mois.

Ce fonds se substituera au remboursement du capital des emprunts, hors intérêts. Les subventions votées seront versées à un soutien particulier pour les filières exposées hauteur des frais engagés.

Site référent [clicici](#)

Sur la page <http://regions-france.org/actualites/en-direct-des-regions/auvergne-rhone-alpes-covid-19-plan-durgence-leconomie-de-600-me/>

•> [Ressources] Lettre de l'administrateur, spéciale Covid-19 – Printemps 2020.

Au sommaire de cette lettre de l'administrateur spéciale Covid-19 :

- mesures concernant l'organisation du travail et la gestion sociale
- mesures d'aide aux artistes (intermittents du spectacle, artistes-auteurs, etc.)
- mesures d'aide aux entreprises du spectacle
- mesures nationales de soutien aux entreprises
- mesures régionales de soutien aux entreprises
- questionnaires de recensement des impacts sur le spectacle vivant
- sites ressources et information juridique
- appels à la solidarité du secteur

Date de parution : **27.03.2020**.

Le site <https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr>

Sur la page <https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/ressources/lettre-de-ladministrateur-speciale-covid-19-printemps-2020/>

•> Cycle d'ateliers collectifs.

Les lundi **4** et mardi **5 mai 2020**, le mardi **9 juin 2020** et RDV individuel en juin **2020**, à Lyon.

Deux journées en collectif, une mise en situation et un rendez-vous individuel pour faire le point sur la santé économique et financière de votre structure et améliorer la qualité de votre pilotage.

Faire le point sur la situation économique et financière de la structure à partir de ses éléments comptables. Identifier les fragilités et les risques, réaliser des projections et bâtir un plan de développement cohérent.

Présenter de manière synthétique et normée les éléments économiques et financiers de la structure pour faciliter la prise de décision par les instances et échanger avec ses partenaires publics et privés.

Formuler des besoins en accompagnement plus précis si nécessaire, et échanger autour du projet avec des tiers, accompagnateurs, réseaux et fonds territoriaux France Active.

Les intervenantes :

Camille Wintrebert, chargée de mission économie, législation et entrepreneuriat culturel, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

Nolwenn Yzabel, administratrice, adjointe à la direction, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

Signalé par Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant, le **25.03.2020**.

Bourgogne-Franche-Comté

via **SYNDEAC**. COVID-19 – Bourgogne-Franche-Comté.

Le **06.04.2020**.

Un courrier émanant de l'Usep-SV (Les forces musicales, Profedim, SNSP et Syndeac) a été envoyé à la présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté...

Sur la page <https://www.syndeac.org/covid-19-bourgogne-franche-comte-9545/>

Région Bourgogne-Franche-Comté

•> [Covid-19] Les mesures prises par la Région.

La Région participe à un fonds de solidarité pour soutenir les TPE et les entreprises individuelles en difficulté.

Sur la page <http://regions-france.org/actualites/en-direct-des-regions/bourgogne-franche-comte-coronavirus-mesures-prises-region/>

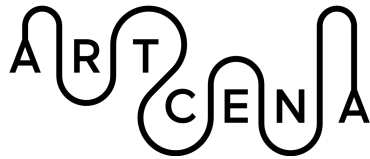
Bretagne

•>[Enquête] Acteurs culturels de Bretagne : impact financier de la pandémie de Covid-19.

Date limite : le **15.03.2020**.

Du **01 avril 2020** - au **31 mai 2020**.

Ce questionnaire, élaboré à l'initiative de la DRAC Bretagne et de la Région Bretagne, s'adresse aux acteurs culturels de la région, et vise en priorité à mesurer l'impact financier de court terme (1er mars / 30 juin) de la



Centre national
des arts du cirque,
de la rue
et du théâtre

situation liée à la pandémie de Covid-19. Il permettra d'adapter le cas échéant le cadre de l'intervention des pouvoirs publics.

Sur la page https://www.livrelecturebretagne.fr/livre-et-lecture-en-bretagne/notre-actualite/voir-notre-actualite/?evt_id=6469

•> [Covid-19] Un soutien aux associations.

Les conséquences de cette crise sanitaire sont nombreuses : annulations d'événements sportifs et culturels, perte brutale de chiffre d'affaires dans beaucoup de secteurs, que ce soit pour les entreprises, mais aussi pour les associations.

- 5M€ de fonds exceptionnel pour la vie associative, doté de 5M€
- 103,8M€ de mesures nouvelles pour les entreprises et associations.
 - Création d'un fonds exceptionnel pour la vie associative, doté de 5M€, en lien avec les autres collectivités bretonnes.
 - Ce fonds est destiné au monde associatif, sportif, culturel et touristique. Ses modalités seront définies dans les jours à venir.
 - Versement anticipé des aides régionales :
 - Un versement anticipé des subventions accordées mais non encore versées (d'un montant jusqu'à 90 %), sans justificatif nouveau.
- Maintien du soutien aux manifestations, projets et activités
- Maintien des subventions de soutien aux manifestations, projets et activités, même en cas d'annulation passée ou à venir.
- Prorogation des conventions pour des actions reportées
 - Les conventions pour des actions reportées en raison des risques liés à l'épidémie (manifestations, voyages scolaires...) seront prorogées.

Culture : <mailto:culture@bretagne.bz>

Sur la page <https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/covid-19/un-soutien-aux-associations/>

Centre-Val de Loire

via SYNDEAC. COVID-19 – Centre Val-de-Loire.

Le 02.06.2020.

La région Centre Val-de-Loire a fait savoir son soutien aux responsables de structures culturelles et aux artistes, en annonçant le 19 mars 2020 des mesures exceptionnelles...

Sur la page <https://www.syndeac.org/covid-19-centre-val-de-loire-9496/>

Région Centre Val-de-Loire

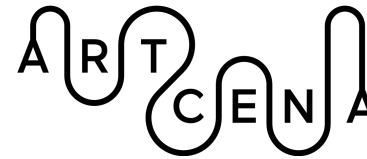
•>La Région Centre-Val de Loire fait preuve de solidarité envers les acteurs du monde culturel et artistique sur son territoire.

Des mesures ont été prises pour les aider à faire face aux conséquences économiques de cette crise sanitaire.

Vous êtes auteur-riche ou salarié-e du secteur culturel (permanent-e ou intermittent-e) ?

Vous êtes employeur culturel ?

Et dans mon secteur professionnel ?



Centre national
des arts du cirque,
de la rue
et du théâtre

Questionnaire en ligne pour évaluer l'impact économique de la crise sur les structures culturelles [clici](#)

Questions supplémentaires, vous pouvez les adresser à l'adresse suivante regioncvl.culture.covid19@centrevallaloire.fr

Sur la page <http://www.regioncentre-valdeloire.fr/accueil/les-services-en-ligne/la-region-vous-aide/culture/solut-financieres-acteurs-culturels.html>

Signalé par Actus Centre-Val de Loire, La lettre d'information de votre Région, le Jeudi 09.04.2020

•>Les mesures Covid-19 pour les entreprises du Centre-Val de Loire partagées en temps réel.

Des décisions détaillées pour chaque département.

Le 03.04.2020.

Sur la page <https://www.devup-centrevallaloire.fr/actualites/mesures-covid19-entreprises-220.html>

•>La Région s'engage pour soutenir les entreprises et les associations : Zoom sur les mesures mises en place Région Centre-Val de Loire, le 27.03.2020.

La Région a d'ores et déjà adopté diverses mesures pour soutenir les entreprises confrontées à une brutale chute d'activité liée à l'épidémie de Covid-19. Participation au fonds national de solidarité à hauteur de 10 millions d'euros, un « Prêt CAP Rebond », report de 6 mois des échéances de remboursement correspondant aux avances faites par la Région... Aux outils et dispositifs mis en place pour accompagner les secteurs les plus touchés, s'ajoute le dispositif CARE dédié au secteur associatif. Explications.

Doté d'1 million d'euros, ce « Contrat d'Apport associatif Rebond – CARE » est un dispositif d'accompagnement et un nouvel outil financier qui repose sur 2 leviers :

- Un accompagnement en conseil et connexion pour permettre à chaque association de mieux passer ce cap et de redémarrer dans de bonnes conditions.
- Un nouveau type de financement sous forme de prêts gratuits. Le montant moyen du prêt sera compris entre 10 et 30 000 € sur 12 mois, renouvelable.

Le site <http://www.regioncentre-valdeloire.fr>

Sur la page <http://www.regioncentre-valdeloire.fr/accueil/lactualite-de-la-region-centre/actualites-economie/covid19-care.html>

•>La Région active ses dispositifs

La culture, le sport

Versement de toutes les subventions pour les événements (à concurrence des dépenses engagées). Les situations les plus critiques seront examinées au cas par cas.

Révision du montant des dépenses subventionnables pour prendre en compte la perte de recettes et les éventuels remboursements des assurances.

Confirmation de l'engagement régional pour tous les événements reportés et passage à 70% pour le 1er versement.

Solidarité avec les intermittents sur l'allongement de la période pour leurs cachets.

Signalé par Régions de France, le Communiqué de presse 12.03.20 [pdf] [clici](#)

Corse

•> [Covid-19] La Corse reste dans l'attente de réponses à des questions essentielles, et de moyens renforcés pour le secteur de la santé.

Le **13/03/2020**.

Sur la page https://www.isula.corsica/Covid-19-A-Corsica-sembri-in-attesa-di-risposti-a-certi-dumandi-essenziali-la-Corse-reste-dans-l-attente-de-reponses-a_a1302.html

Grand Est

via **SYNDEAC**. COVID-19 – Grand Est

Le **07.04.2020**.

La DRAC Grand Est et la Région Grand Est ont pris l'engagement de versements accélérés des subventions de l'année et des soldes de subventions de l'année 2019, selon des procédures allégées.

6 groupes de travail thématiques se mettent en place.

Sur la page <https://www.syndeac.org/covid-19-grand-est-9564/>

Région Grand Est

•>Covid-19 : La région Grand Est prend des mesures d'urgence pour ses entreprises, pour ses soignants, pour ses associations, pour ses sportifs, pour ses acteurs culturels, pour ses habitants.

Dossier de presse.- Région Grand Est, **09.04.2020**, 16 pages.

" **Attractivité des territoires** p.5, la Région sur tous les fronts pour ne laisser personne au bord du chemin

La Région soutient ses acteurs culturels

La Région soutient le tissu associatif. ..."

Sur la page http://regions-france.org/wp-content/uploads/2020/04/04-09-20-dpresse-grand-est-mesures-durgence-2020_1.pdf

•>Grand Est : fonds résistance, 44 millions d'euros pour les entreprises et les associations.

Le **31.03.2020**.

La Région Grand Est et la Banque des Territoires, en partenariat avec les Conseils Départementaux et les EPCI du Grand Est créent « Résistance » :

un fonds de 44 millions d'euros au bénéfice des entreprises et des associations.

Le communiqué de presse [pdf] ([clici](#))

Sur la page <https://www.grandest.fr/fonds-resistance/>

Signalé par **Régions de France** ([clici](#))

Hauts-de-France

via **SYNDEAC**. COVID-19 – Hauts de France.

Le **02.04.2020**.

Un courrier émanant de l'Usep-SV a été envoyé au président du Conseil Régional et Département du Nord, à la Métropole Européenne de Lille, au département de la Somme, à la communauté d'agglomération d'Amiens-Métropole...

Sur la page <https://www.syndeac.org/covid-19-hauts-de-france-9497/>

Région Hauts de France

•>La Région Hauts-de-France déploie un plan de soutien exceptionnel.

La Région déploie un plan de soutien exceptionnel aux artisans, commerçants et entreprises des Hauts-de-France impactés par le Covid-19.

Afin d'aider les artisans, commerçants et entreprises impactés par le Covid-19, la Région Hauts-de-France :

- mobilise 50 millions d'euros pour renforcer directement la trésorerie des entreprises ;
- double ses capacités de garanties afin de favoriser l'octroi de prêts par les banques (permettant de garantir 230 millions de prêts sur la période) ;
- s'appuie sur une équipe dédiée disponible pour les entreprises concernées sur l'ensemble du territoire régional.

Pour contacter cette équipe et être accompagné dans ses démarches : entreprises@hautsdefrance.fr /

03.74.27.00.27

Liens utiles

Accéder à l'ensemble des informations (site Région Hauts-de-France)

Sur la page <https://www.hautsdefrance.fr/covid-19-plan-soutien-entreprises/>

Signalé par : **AR2L Hauts-de-France**, le **27/03/2020** ([clici](#)).

•> [Enquête] Conséquences économiques de la crise sanitaire sur les acteurs du Livre en Hauts-de-France.

L'Agence régionale du Livre et de la Lecture des Hauts-de-France souhaite contribuer à une mobilisation générale en faveur des auteurs, des illustrateurs, des associations de médiation et de promotion littéraire, des éditeurs et des libraires indépendants fragilisés par la crise actuelle.

Signalé par : **AR2L Hauts-de-France**, le **27/03/2020** ([clici](#))

Île-de-France

via **SYNDEAC**. COVID-19 – Île-de-France.

Le **02.06.2020**.

Un courrier émanant de l'Usep-SV (Les forces musicales, Profedim, SNSP et Syndeac), l'UFISC, le Synavi, le SMA, le SCC, la Fédération des Arts de la rue, le RIF, le RAVIV, le réseau Actif a été adressé à la présidente du Conseil Régional Ile-de-France et à la vice-présidente et un courrier émanant de l'Usep-SV a été envoyé aux Présidents de l'ensemble des départements d'Ile-de-France...

Sur la page <https://www.syndeac.org/covid-19-ile-de-france-9498/>

Région Île-de-France

•>[Covid-19] Un fonds d'urgence de 10 millions d'euros pour le spectacle vivant.

Signalé par : Région Île-de-France. Le **04.04.2020**.

Pour aider les professionnels du spectacle vivant à faire face à l'interruption de toute activité et pour préserver le niveau d'emploi artistique et technique du secteur, la Région met en place un fonds d'urgence de 10 millions d'euros.

- Les objectifs du Fonds d'urgence pour le spectacle vivant
- Quelles structures peuvent en bénéficier ?

Sur la page <https://www.iledefrance.fr/covid-19-la-region-cree-un-fonds-durgence-de-10-millions-deuros-pour-le-spectacle-vivant>

•>[Covid-19] Les mesures prises par la Région.

- **5.** Mise en place d'un numéro d'**appel unique**, le 01 53 85 53 85, pour répondre aux demandes des entrepreneurs, des professionnels de santé, des **associations culturelles** et caritatives.

Entreprises, personnels de santé, **associations sociales et culturelles**, vous avez une question concernant les dispositifs de soutien proposés par la Région Île-de-France dans le cadre de la crise de coronavirus ? Contactez le numéro d'appel unique 01 53 85 53 85, des conseillers répondront à vos demandes.

Associations culturelles. Courriel : covid-19-culture@iledefrance.fr

Sur la page <https://www.iledefrance.fr/covid-19-la-region-ile-de-france-met-en-place-un-numero-dappel-unique>

- **8.** La Région vient en soutien aux professionnels de la culture les plus touchés avec la mise en place d'un fonds d'aide d'urgence de 10 millions d'euros pour le spectacle vivant.

D'autres mesures sont à l'étude en faveur du secteur du cinéma, du livre et des artistes et auteurs engagés dans des actions d'éducation artistique et culturelle soutenues par la Région.

Sur la page <https://www.iledefrance.fr/coronavirus-les-mesures-prises-par-la-region-1>

- **9.** [Covid-19] [Nouvelle publication] **9 réponses aux questions des entreprises franciliennes** / État - Région Île-de-France et Bpifrance. - Région Île-de-France, mars 2020, 35 pages.

Ce guide présente les mesures arbitrées au 19 mars 2020.

Guide mis à jour régulièrement.

Le guide [pdf] [clicici](#)

Normandie

via **SYNDEAC**. COVID-19 – Normandie.

Le **02.06.2020**.

Un courrier émanant de l'Usep-SV (Les forces musicales, Profedim, SNSP et Syndeac) a été envoyé au service culturel de la région Normandie...

Sur la page <https://www.syndeac.org/covid-19-normandie-9499/>

Région Normandie

•>Normandie : des mesures pour soutenir le tissu culturel.

Communiqué - **07.04.2020**

Des fonds d'urgence dotés respectivement de 2 millions d'euros pour le secteur culturel et de 3 millions d'euros pour le secteur sportif vont notamment être prochainement créés afin de permettre aux structures les

plus fragilisées de faire face. La Région travaille également sur un plan de relance pour la culture auquel elle consacrera 1 million d'euros.

- Culture : un fond d'urgence de 2 millions d'euros et un plan régional de relance doté de 1 million d'euros.

Sur la page <https://www.normandie.fr/covid-19-soutien-au-tissu-culturel-et-sportif-normand>

Signalé par **Actualitté Les univers du livre**, le **07.04.2020**. **clicici**

•> [Covid-19] Sport et culture.

Le **26.03.2020**.

En cas d'annulation d'événements sportifs ou culturels d'envergure nationale et internationale, la Région va maintenir les subventions allouées aux organisateurs. Le montant de l'aide sera individualisé en fonction des situations.

Sur la page <https://www.normandie.fr/70-millions-deuros-pour-aider-leconomie-normande>

Nouvelle-Aquitaine

via **SYNDEAC**. COVID-19 – Nouvelle Aquitaine.

Le **02.06.2020**.

Un courrier a été envoyé à la présidente du Conseil Régional et des courriers Usep-SV sont en cours de préparation aux président-e-s de départements et les président-e-s de communautés de commune. Découvrez les premières mesures prises par l'OARA dans le cadre de la crise sanitaire...

Sur la page <https://www.syndeac.org/covid-19-nouvelle-aquitaine-9500/>

Région Nouvelle Aquitaine

•> [Nouvelle publication. En ligne] Nouvelle-Aquitaine : adoption des mesures d'urgence.

Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, réuni vendredi 10 avril en visio-conférence, a adopté le plan d'urgence de la Région face à la crise du Covid-19.

"Plan d'urgence de la Région Nouvelle-Aquitaine", 10.04.2020, 32 pages.

Sur la page http://regions-france.org/wp-content/uploads/2020/04/PlanUrgence_COVID_10042020.pdf

Signalé par Région de France, le 10.04.2020.

•>[Covid-19] Mesures et dispositifs d'accompagnement pour les professionnels des filières livre, cinéma et audiovisuel.

L'activité des professionnels des filières livre, cinéma et audiovisuel étant pleinement touchée en cette période de confinement, ALCA renvoie les dispositifs qui leurs sont ouverts ainsi que les actualités qui les concernent.

Sur la page <https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/actualites/mesures-et-dispositifs-d-accompagnement-pour-les-professionnels-des-filieres-livre-cinema-et-audiovisuel>

- ✓ [Covid-19] Mesures et dispositifs d'accompagnement pour les **auteurs**
- ✓ Sur la page <https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/actualites/mesures-et-dispositifs-d-accompagnement-pour-les-auteurs>
- ✓ [Covid-19] Mesures et dispositifs d'accompagnement pour les **organismes de manifestations littéraires**.

- ✓ [Sur la page https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/actualites/mesures-et-dispositifs-d-accompagnement-pour-les-organisateur-de-manifestations-litteraires](https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/actualites/mesures-et-dispositifs-d-accompagnement-pour-les-organisateur-de-manifestations-litteraires)
- ✓ [Covid-19] Mesures et dispositifs d'accompagnement pour les producteurs
- ✓ [Sur la page https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/actualites/mesures-et-dispositifs-d-accompagnement-pour-les-producteurs](https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/actualites/mesures-et-dispositifs-d-accompagnement-pour-les-producteurs)
- ✓ [Covid-19] Mesures et dispositifs d'accompagnement pour les **techniciens et les comédiens**
- ✓ [Sur la page https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/actualites/mesures-et-dispositifs-d-accompagnement-pour-les-producteurs](https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/actualites/mesures-et-dispositifs-d-accompagnement-pour-les-producteurs)

Signalé par : La **Lettre d'information ALCA** – Le **26.03.2020**. ([clici](#))

•>[Covid-19] Les mesures de la Région.

Sur Régions de France. Le **25.03.2020**.

- ✓ Fonds de soutien aux associations à hauteur de 5M€
- ✓ Les mesures en faveur des associations :
 - Manifestations annulées : maintien des acomptes des subventions votées au prévues au vote de la commission permanente d'avril.
 - Conditions : versement des acomptes sur justificatifs allégés
 - Accélération des versements de soldes des subventions 2018/2019 :
 - Conditions : versement des acomptes sur justificatifs allégés

[Sur la page http://regions-france.org/actualites/en-direct-des-regions/commission-permanente-du-25-mars-mesures-economiques-durgence/](http://regions-france.org/actualites/en-direct-des-regions/commission-permanente-du-25-mars-mesures-economiques-durgence/)

•>La Région met en place des aides économiques pour les entreprises et auto-entreprises de Nouvelle-Aquitaine touchées par les conséquences du Covid-19.

Le lundi **23.03.2020**.

- ✓ Communiqué de presse : Aides régionales aux entreprises touchées par le Covid-19
- ✓ Le Communiqué [[pdf](#)] [clici](#)

[Sur la page https://www.nouvelle-aquitaine.fr/communiqués-presse/aides-regionales-aux-entreprises-touchees-par-covid-19-numero-telephone-adresse-e-mail-site-internet.html#gref](https://www.nouvelle-aquitaine.fr/communiqués-presse/aides-regionales-aux-entreprises-touchees-par-covid-19-numero-telephone-adresse-e-mail-site-internet.html#gref)

•>[Covid-19] La Région prend des mesures d'urgence.

Transports, entreprises, jeunesse... Dans tous ses domaines de compétences, la Région s'adapte pour assurer à la fois une continuité de service public, répondre aux impératifs de cette crise sanitaire et soutenir au mieux les opérateurs économiques touchés.

[Sur la page http://regions-france.org/actualites/en-direct-des-regions/covid-19-la-region-prend-des-mesures-durgence/](http://regions-france.org/actualites/en-direct-des-regions/covid-19-la-region-prend-des-mesures-durgence/)

Signalé par **Régions de France**, le **19.03.2020**.

Occitanie

via **SYNDEAC**. COVID-19 – Occitanie.

Le **02.06.2020**.

Des courriers émanant de l'Usep-SV (Les forces musicales, Profedim, SNSP et Syndeac) a été envoyé à la présidente de la région Occitanie, aux président-e-s de l'ensemble des départements de la région et des communautés de communes.

[Sur la page https://www.syndeac.org/covid-19-occitanie-9501/](https://www.syndeac.org/covid-19-occitanie-9501/)

Ministère de la Culture. Drac Occitanie.

Mis à jour le **06.04.2020**.

•>Drac Occitanie : vade-mecum des mesures d'aides exceptionnelles au secteur culturel.

"Ce Vade-mecum, publié le 31/03/2020, a pour vocation de vous orienter et de vous conseiller sur les dispositifs et mesures mises en œuvre..."

[Sur la page https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Actualites/Actualite-a-la-une/Vade-mecum-des-mesures-d-aides-exceptionnelles-au-secteur-culture/](https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Actualites/Actualite-a-la-une/Vade-mecum-des-mesures-d-aides-exceptionnelles-au-secteur-culture/)

Signalé par **La Collaborative**, Informations et communiqués du Ministère de la Culture, le **06.04.2020** [clici](#).

Région Occitanie

•>Région Occitanie : Questionnaire de recensement des impacts pour les équipes artistiques, les structure de diffusion et les salarié-e-s.

Le **06.04.2020**.

La Région Occitanie – Pyrénées-Méditerranée s'est associée à ses agences culturelles (Occitanie en scène, Occitanie Films et Occitanie Livre & Lecture) pour collecter au niveau régional et de manière croisée entre tous les secteurs (spectacle vivant, cinéma-audiovisuel, livre et lecture, patrimoine, art contemporain, radio et jeux vidéos) les impacts de la pandémie.

Le questionnaire [clici-ici](#)

Signalé par **La Collaborative**, le **06.04.2020**, [clici-ici](#).

•>[Covid-19] La Région se mobilise

[Sur la page https://www.laregion.fr/Coronavirus-COVID-19](https://www.laregion.fr/Coronavirus-COVID-19)

Pays de la Loire

via **SYNDEAC**. COVID-19 – Pays de la Loire.

Le **02.06.2020**.

Un courrier émanant de l'Usep-SV (Les forces musicales, Profedim, SNSP et Syndeac), le SYNAVI, le SYNPTAC, la CGT et le SMA a été envoyé à la Ville de Nantes, à la Région Pays de la Loire, au Département Loire Atlantique, Sarthe, Maine et Loire.

Sur la page <https://www.syndeac.org/covid-19-pays-de-la-loire-9502/>

Région Pays de la Loire

Mise à jour le **30-03-2020**.

•> Une levée de fonds publics et privés pour sauver les petites entreprises de la région.

La Région lance un plan de souscription régional de solidarité pour soutenir les artisans, commerçants et petits entrepreneurs auprès des collectivités, entreprises et associations.

Vous pouvez déjà vous informer auprès de cette adresse mail : sauvons-nos-petites-entreprises@paysdelaloire.fr
Numéro vert 0 800 200 402 pour les associations culturelles et sportives.

Sur la page <https://www.mobilis-paysdelaloire.fr/ressources/aides-et-soutiens/covid-19-region-en-soutien-aux-entreprises-associations-culturelles>

•> [Covid-19] [Fonds d'urgence] la Région se mobilise pour le tissu associatif, culturel et sportif.
En raison de l'épidémie de coronavirus, tous les événements sportifs, culturels ont été reportés ou annulés. Les conséquences financières dans les secteurs culturels, événementiels et sportifs sont importantes.

Pour y remédier, la Région des Pays de la Loire mobilise 4,3 M€ millions d'euros, dont un **fonds d'urgence événements** de 2 M€ avec un numéro vert dédié (0 800 200 402)

Courriel : fondsculturesport@paaysdelaloire.fr

Toutes les questions que vous vous posez et leurs réponses

Une plateforme internet dédiée

Depuis ce lundi 23 mars 2020, une plateforme est active pour déposer les dossiers de demandes d'aides

- Déposer une nouvelle demande
- Suivre mes demandes en cours

Par ailleurs, les entreprises du secteur culturel et sportif peuvent, quant à elles, élargir aux dispositifs mis en place par la Région pour les sociétés.

Renseignement sur : <https://www.paysdelaloire.fr/politiques-regionales/action-economique-covid-19/>

Sur la page <https://www.paysdelaloire.fr/politiques-regionales/fonds-culture-sport-covid-19/>

Signalé par : **Région Pays de la Loire**, COVID19 : La Région se mobilise pour le tissu associatif, le **23.03.2020** 18:18.

Sud

via **SYNDEAC**. COVID-19 – Sud.

Le **02.06.2020**.

Un courrier émanant de l'Usep-SV (Les forces musicales, Profedim, SNSP et Syndeac), le SYNAVI et le SMA a été envoyée à la région. Il y a eu une réponse de Monsieur Renaud Muselier qui s'engage à hauteur de 35M d'€ pour la culture en plus des subventions déjà débloquées.

Sur la page <https://www.syndeac.org/covid-19-sud-9503/>

Région Sud

•>Festivals d'été : le ministre de la Culture prié par la Région PACA de statuer avant le 30/04/2020.

MUS, SPEC - Paris - mercredi **08.04.2020** - Actualité n° 180161

Signalé par la lettre d'info. **News Tank Culture**, du 09.04.2020.

•> [Covid-19] Infos Covid-19.

Face à la propagation du COVID-19, la Région Sud se mobilise pour relayer l'information officielle du gouvernement, et très vite, apporter les réponses nécessaires aux entreprises, indépendants ou artisans à propos des futurs dispositifs d'aide.

Onglet colonne de gauche >**Soutien au monde culturel**

La Région est en train de bâtir un Plan de solidarité régional en faveur du monde associatif, avec un volet qui sera spécifiquement dédié aux acteurs culturels. Nous aurons l'occasion dans les jours à venir d'en préciser la méthode et le déploiement.

Sur la page <https://www.maregionsud.fr/infos-covid-19>

•>Coronavirus : Renaud Muselier annonce un Plan de solidarité régionale en faveur du monde associatif et culturel.

Publié par **Profession Spectacle**, le **26.03.2020**.

Renaud MUSELIER, président de la région Sud et président de régions de France, a annoncé dans un communiqué le lancement d'un "Plan de solidarité régionale en faveur du monde associatif et culturel". Communiqué ...

Le site <https://www.profession-spectacle.com>

Sur la page <https://www.profession-spectacle.com/coronavirus-renaud-muselier-annonce-un-plan-de-solidarite-regionale-en-faveur-du-monde-associatif-et-culturel/>



Régions et Collectivités d'Outre-Mer

Guadeloupe

•>[Covid-19] La région Guadeloupe mobilise des moyens exceptionnels pour soutenir l'ensemble des acteurs économiques de l'archipel/

Sur la page <https://www.regionguadeloupe.fr/actualites-et-agendas/toute-lactualite-du-conseil/detail/actualites/covid-19-la-region-guadeloupe-mobilise-des-moyens-exceptionnels-pour-soutenir-lensemble-des-acteu/#>

Guyane

•>[Crise sanitaire liée au Covid-19] : Un fonds d'appui économique à destination des entreprises mis en place Le 31.03.2020.

La plateforme mise en place à destination des entreprises pour formuler leur demande d'accompagnement est accessible via le lien suivant : <https://fondsdurgence-guyane.fr/>

Le site <https://www.ctguyane.fr>

Sur la page <https://www.ctguyane.fr/crise-sanitaire-liee-au-covid-19-un-fonds-dappui-economique-a-destination-des-entreprises-mis-en-place/>

Martinique

•>[Covid-19] Message d'Alfred Marie-Jeanne à la population

Sur la page <https://www.collectivitedemartinique.mg/covid-19-message-dalfred-marie-jeanne-a-la-population/>

Mayotte

•>Communiqués de presse

Sur la page <https://www.cg976.fr/pratique/salle-de-presse/communiques-de-presse>

Réunion

•>La Réunion : le plan de soutien régional.

Depuis le lundi 16 mars 2020, face à la crise sanitaire du Covid-19, la Région Réunion a mis en place une série de mesures et une réorganisation des services, avec une adaptation régulière en fonction de la situation. Numéros d'accueil et d'information, Culture : 0692 72 10 94.

Sur la page <https://www.regionreunion.com/actualite/covid-19-plan-de-soutien-regional/>

Signalé par Régions de France [clicici](#), le 31.03.2020.



Infos juridique spécial Covid-19

•>Covid-19 : infos juridiques **ARTCENA**.

Arts de la rue Cirque Théâtre

Durant la quarantaine, les chargés d'informations juridiques d'ARTCENA, en télétravail, publient régulièrement sur ce fil des fiches juridiques liées aux problématiques d'annulation, suspension de contrats de travail, chômage partiel..

Si vous ne trouvez pas vos réponses, il est possible d'envoyer les questions à l'adresse : juridique@artcena.fr et ils rappelleront.

Le temps de leur permanence téléphonique gratuite a été étendu.

Le site www.artcena.fr

La page <https://www.artcena.fr/guide/droits-et-pratiques/codiv-19-reperes-juridiques>

Et toutes les actualités dans la rubrique **Vie professionnelle** ([clicici](#))



www.artcena.fr